

Tentative de déstabilisation

Chantal Biya dans le viseur d'un cabinet noir



Voici pourquoi et comment la première dame du Cameroun est la cible d'une vaste campagne d'intoxication **P.3**

Joseph Beti Assomo

“Paul Biya a le soutien de l'Armée”

Annonce faite hier à Yaoundé par le Mindef, à l'occasion de la cérémonie de réception des vœux des forces de Défense et de Sécurité, en présence du Sed, Yves Landry Gallax Etoga et du Sg Saïd Kamsouloum. **P.4**



Enseignements secondaires

L'employabilité des instituteurs formés au cœur des stratégies **P.2**

Championnats mondiaux de football

Le Cameroun classé parmi les derniers **P.10**

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

L'employabilité des instituteurs formés au cœur des stratégies

Un Conseil de direction commun des Enieg et Eniet, à l'effet de réfléchir sur leur insertion socio-économique, s'est tenu les 16 et 17 janvier à Yaoundé.

Henri Bomba

Le secrétaire général du ministère des Enseignements secondaires (Minesec) a ouvert les travaux du conseil de direction des Écoles normales des instituteurs de l'Enseignement général (Enieg) et de l'École normale des instituteurs de l'Enseignement technique. Les travaux se sont déroulés du 16 au 17 janvier au lycée technique de Nkolbisson à Yaoundé. Placé sous le thème « La formation des instituteurs et les défis de l'employabilité », il s'agissait, pour les responsables des ministères partenaires en synergie avec ceux des services centraux et déconcentrés du Minesec, d'élaborer des stratégies en vue de l'amélioration de la formation des instituteurs et leur insertion socio-économique. « La formation d'un instituteur constitue pour tout système éducatif, la base de la fondamentale de la scolarisation que nous donnons à nos enfants. Mettre tous ces formateurs ensemble pour qu'ils réfléchissent sur le défi d'une formation de qualité est une nécessité. » a reconnu le directeur de l'Enseignement normal, Philémon Ndissara.

Les travaux, faut-il le souligner, étaient placés sous la supervision générale du ministre des Enseignements secondaires, Pr. Nalova Lyonga, assisté du secrétaire d'État auprès du ministre des Enseignements secondaires, chargé de l'Enseignement normal, Boniface Bayaola. Le Minesec, qui a d'ailleurs présidé la clôture des travaux, a pu redire sa confiance et souhaité la mise en œuvre effective des résolutions issues des assises du lycée de Nkolbisson.

« Réfléchir sur l'employabilité de l'instituteur pour nous est fondamental parce qu'au fil des ans, le nombre d'instituteurs que nous formons n'est pas totalement absorbé à la fois par l'État et par les organismes partenaires. C'est pour ça qu'on a voulu que pendant ce conseil de direction, nous puissions mettre en place des stratégies pour que l'employabilité de l'instituteur soit systématique si ce n'est pas totalement effectif, mais au moins qu'on puisse avoir la possibilité d'absorber tout ce personnel. » a poursuivi Philémon Ndissara pour souligner le bien fondé de la rencontre de haut niveau. Afin d'y réfléchir concrètement, à la suite des exposés techniques, des travaux en atelier ont été menés et il en est ressorti nombre de résolutions et recommandations. Les membres des ateliers, quatre au total, ont planché sur divers domaines avant de formuler les recommandations ci-après :

Atelier n°1

L'atelier N°1 présidé par Monsieur NDISSARA Philémon, Directeur de l'Enseignement Normal, qui a porté sur le thème « Elaboration des stratégies pour l'amélioration de l'employabilité des Instituteurs » recommande de :

1) Améliorer les dotations budgétaires du secteur de l'éducation



pour aboutir à l'éducation de qualité conformément à l'ODD4.

- 2) Renforcer la bonne gouvernance pour sortir de l'endettement du pays.
- 3) Recruter les instituteurs formés en donnant la priorité à l'ancienneté l'âge.
- 4) Arrêter les effectifs du concours d'entrée dans les ENI en commun accord avec toutes les administrations concernées (SPM, MINESEC, MINEDUB, MINFOPRA, MINEFOP, MINFI, MINEPAT) et en fonction des besoins de recrutement à la fonction publique.
- 5) Instituer par un texte réglementaire le recrutement systématique des instituteurs titulaires du CAPIEMB et CAPIET dans les établissements scolaires privés.
- 6) Renforcer la pluralité des options de formation dans les ENI à l'exemple de l'agriculture, l'administration scolaires, les TIC ;
- 7) Government should sign the collective convention of employment of teachers which fixes basic recruitment and working conditions. This should be strictly followed up by the Ministry of labour and social security.

Atelier n°2

L'atelier N°2 présidé par Monsieur DJOMNANG TCHATCHOUANG Léopold, Chef de la Division des Affaires Juridiques, qui a porté sur le thème « Examen et validation des projets de texte portant gestion administrative et financière des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) recommande :

- 1) D'introduire de nouveaux modules de formation notamment :
 - o L'accompagnement entrepreneurial, initiant les produits des ENI au montage, à la gestion et à l'audit des projets.
 - o La gouvernance scolaire pour les initier à la gestion des écoles, à l'audit et au conseil
 - o L'éducation spécialisée pour permettre la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.
 - o La clinique de l'échec scolaire,

sous boîte d'où sortaient des spécialistes en orientation ou consultation d'enfants inadaptés pour les ENIET.

- H Revaloriser les stages pratiques en entreprise
- 2) D'alléger les procédures et taxes relative à la création des établissements scolaires, en particulier celles qui ont trait au fonds de garantie.

Atelier n°3

L'atelier N°3 présidé par Monsieur TEGA Justin, Inspecteur Coordonnateur Général chargé de l'Enseignement Normal, qui a porté sur le thème « Elaboration des plans de formation des personnels de l'Enseignement Normal » a formulé les résolutions et recommandations suivantes :

Comme résolutions :

- Finaliser la mise en forme du plan de formation proposé ;
 - Créer de nouveaux partenariats et renforcer ceux existant avec des organismes et organisations œuvrant pour la formation du personnel de l'Enseignement Normal.
- En termes de recommandations :
- Budgétiser les activités retenues dans le plan de formation;
 - Prévoir et aménager les cadres de formation continue dans chaque chef-lieu de département ;
 - Mettre sur pied des mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan proposé pour s'assurer de l'effectivité et de la conformité de la mise en œuvre des activités programmées.

Atelier n°4

L'atelier N°4 présidé par Monsieur MEBADA Jean Paul Marcellin, Délégué Régional des Enseignements Secondaires pour le Centre, qui a porté sur le thème « Stratégies d'amélioration de la gestion des Ecoles Normales d'Instituteurs privées » recommande :

I -Au niveau de l'élaboration des stratégies pour la mise en place effective de la contractualisation des ENI privées

La commission recommande :

- Sensibiliser les promoteurs des ENI privées sur l'existence de la contractualisation;
- Diffuser les outils de la contractualisation (contrat de partenariat, cahiers des charges, la fiche de contrat ...)

II- Relecture de la charte de bonne conduite du promoteur

Au plan administratif la commission propose que le taux du personnel vacataire soit élevé à 60% au lieu de 40% au regard de la spécificité de cet ordre d'enseignement. Au plan financier les membres proposent que le promoteur doit soumettre à la validation du conseil des études le projet du budget en début de chaque année et gérer en respectant scrupuleusement les rubriques des dépenses arrêtées à cet effet. Élargissement de l'assiette de subvention des ENI privées

III- Évaluation le fonctionnement administratif et pédagogique des ENIEG privées en cours du soir

Respecter scrupuleusement les textes juridiques qui encadrent cet ordre d'enseignement (loi 2004/022 du 22 juillet 2004, fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun, le décret 2008 /3043/PM du 15/12 /2008 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun , la circulaire 23/12 du 23/08/12 relative à la charte de bonne conduite etc

IV- Évaluation du niveau d'implémentation de la circulaire N° 08/15/MINESEC/SESEN/SG/DEN du 15 mai 2015 relative au suivi des écoles Normales privées d'instituteurs

Nous proposons la nomination par l'administration et le respect par les promoteurs de ces correspondants administratifs et pédagogiques.

TENTATIVE DE DÉSTABILISATION

Chantal Biya dans le viseur d'un cabinet noir

Voici pourquoi et comment la première dame du Cameroun est la cible d'une campagne d'intoxication.

René Atangana

Sans doute plus qu'avant, elle semble devenue la coqueluche des réseaux sociaux. Un univers à la manip, les fakes et les règlements de compte se font en toute impunité. Les projecteurs sont de nouveau braqués sur la première dame depuis peu, à la faveur du réaménagement gouvernemental du 4 janvier. Certains la voient en conseiller occulte de son illustre époux, cependant que d'autres lui prêtent un pouvoir politique illimité. Des insinuations qui semblent laisser Chantal Biya de marbre, elle qui a choisi de prendre de haut tous les sarcasmes des salons huppés et des cabinets insonorisés.



Chantal Biya, une dame au grand coeur

Jamais, de mémoire d'observateur, l'ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco n'a en effet daigné prêter attention aux cachotteries qui parcourent le sérail, pas plus qu'elle n'a saisi la justice contre ses tourmenteurs. N'empêche que les rumeurs n'arrêtent pas d'enfler, allant jusqu'à lui attribuer certaines nominations à de hauts postes de responsabilité. Les légendes pleuvent, tout autant que les fantasmes. Elle serait donc la muse de Paul Biya. Celle-là qui gère le pays en sous-traitance, fait et défait des carrières, inspire les décrets et autres actes de premier ordre venus du palais présidentiel.

Imperturbable, malgré la manipulation

Il n'est pas jusqu'à la présumée sérieuse Lettre du continent, à laquelle certains prêtaient encore quelque crédibilité, qui ne se soit laissée aller à cette manipulation de masse. Dans son édition du 16 janvier, le confidentiel, sous le titre «Chantal Biya impose sa marque», plonge pieds et poings liés dans le sensationnel, affirmant, dans un récit des plus décousus, que «la première dame joue de son influence pour faire nommer les collaborateurs et ministres de son mari». De l'«enquête» promise, le lecteur est baladé dans un tissu d'approximations digne des mégères. Selon des sources introduites, toute la cabale contre la promotrice – entre autres – du Cercle des amis du Cameroun (Cerac) et de la Fondation éponyme ne relèverait point d'une génération spontanée. Il s'agit, affirme un observateur de renom, sous le sceau de l'anonymat, d'une campagne médiatique rondement planifiée par un cabinet noir. «Comme souvent, on tente de passer par l'épouse pour tenter d'atteindre sa moitié»,



Chantal Biya, un soutien inconditionnel à la politique de son illustre époux

explique cette diplomate nigérienne, longtemps en poste en Occident et qui semble bien connaître le phénomène. Quant à l'identité des commanditaires, les conjectures s'entrechoquent jusqu'aux portes

du Palais de l'unité. Ici et là, on pointe du doigt quelques Camerounais de mauvaise foi, bien décidés à nuire. Plus loin, on soupçonne une collusion d'intérêts entre des mauvais grains et des activistes parmi ceux qui s'agitent le plus depuis l'extérieur. Un cocktail d'aigreur et de souffre qui fleure bon la déstabilisation à outrance. «Plus les enjeux politiques et économiques du Cameroun sont grands, et plus on devrait s'attendre à ce genre de manœuvres», avertit un sénateur proche du pouvoir. Comment la principale cible de cette communication appréhende-t-elle cet enfumage par voie de presse ? «Manifestement préparée aux chocs visant en réalité son époux de président, Chantal Biya, qui en a vu d'autres, sait prendre de la hauteur pour ne pas céder au chantage», résume une source introduite. Et de pronostiquer : «Ce genre de soufflé finit toujours par retomber de lui-même, lorsqu'on sait lui imposer le silence et le mépris.»

VŒUX 2019 AU MINDEF

Paul Biya a le soutien de l'armée camerounaise

Annonce faite hier, par Beti Assomo, ministre délégué à la présidence en charge de la Défense, à l'esplanade de son cabinet, en présence du Sed, Yves Landry Gallax Etoga, et du Sg Saïd Kamsouloum.

Joseph Makon

« Je me sens particulièrement honoré comme à l'accoutumée de recevoir les vœux de nouvel an. Cette occasion de communion et de cohésion me permet de saluer l'engagement de notre armée dans la défense de notre intégrité territoriale menacée par des bandes armées et groupes dits sécessionnistes. Nous sommes prêts à remplir les missions qui nous sont confiées par le chef de l'État comme à l'accoutumée. L'armée se plie et soutient dans le loyalisme et la fidélité, les instructions du chef des Armées, Paul Biya, à ramener sur le droit chemin ces hors-la-loi. Telles sont les paroles majeures de Beti Assomo, ministre délégué à la présidence en charge de la Défense, au cours de la cérémonie des vœux de l'an 2019. La cérémonie qui s'est tenue hier, à en croire le digne ressortissant d'Ayos dans le Nyong et Mfoumou, est une occasion à la fois de rendre hommage aux vaillants soldats camerounais, mais surtout une invite à faire des instructions de Paul Biya - préservation de la paix et défense de l'intégrité territoriale - un leitmotiv. À l'entame de la cérémonie, le patron de la défense camerounaise, au cours de cette cérémonie de réception des vœux de nouvel an par le personnel civil et militaire de ses services, a commencé par situer les enjeux, les actions et les défis sécuritaires du pays, attaqué par des bandes armées dont les plans diaboliques sont la déstabilisation et la scission du Cameroun. Selon des fiches et rapports en sa possession - remises à qui de droit -, il ressort que, malgré des combats asymétriques auxquels fait face l'armée, celle-ci réussit toujours à être victorieuse face aux multiples ennemis, grâce à son loyalisme, sa fidélité et surtout au respect scrupuleux des instructions de son chef suprême Paul Biya.

Efforts. En présence de Gallax Yves Landry



Etoga, secrétaire d'État à la défense en charge de la gendarmerie - très captivé par le discours-, du chef d'état-major des armées, de Saïd Kamsouloum, secrétaire général du Mindef, des officiers généraux, des colonels, des officiers des personnels non-officiers, des civils, des invités spéciaux, des autorités religieuses et traditionnelles etc., le Mindef, Beti Assomo, invite toute l'armée camerounaise à redoubler d'efforts, afin que les instructions de Paul Biya pour l'année 2019 soient mises à exécution. Faisant sienne cette recommandation du Mindef, la riposte ne s'est pas fait attendre du côté des hommes en tenue. Représentée par le Général de corps d'armées, René Claude

Meka, chef d'état major des armées, l'armée promet par ailleurs de toujours le soutenir et d'accompagner Paul Biya dans toutes ses actions pour qu'un seul recoin du territoire ne soit jamais en insécurité. «Monsieur le ministre en charge de la Défense, au moment où nous vous présentons les vœux, notre pays fait face à de nombreux défis sécuritaires avec Boko Haram qui renait toujours de ses cendres dans la région de l'extrême-Nord, et de la crise dite anglophone dans le Nord-Ouest et le Sud-ouest. L'armée camerounaise, à la suite de son chef suprême, invite les fauteurs de troubles à revenir sur le droit chemin car ils recevront le meilleur accueil qui leur est

proposé. Nous restons de ce fait solidaires de Paul Biya. Il ne faut pas que les gens s'attendent à autre chose que ce soutien dans l'honneur et la fidélité.» a martelé le Général de corps d'armées Claude Meka à Beti Assomo.

En achevant cette cérémonie de présentation des vœux agréementée par les personnels militaires, le ministre a par ailleurs promis, non seulement de parachever le processus de contractualisation du personnel civil de son ministère, mais aussi de négocier avec son homologue du ministère des Arts et de la Culture, l'inscription du patrimoine musical des artistes et de la fanfare militaire en répartition.

IN MEMORIAM

Richard Touna

22 janvier 2009-22 janvier 2019

Papa, cela fait 10 ans que tu as brutalement disparu. Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent dans la dure épreuve de ton irremplaçable absence. En ta mémoire, Papa, une messe sera dite ce jour à partir de 12h en la Cathédrale Notre Dame des Victoires de Yaoundé. Nous prions également ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour le repos de ton âme.

Marie Ségolène et Richard Karol



PROTECTION DE L'ENFANT

La partition camerounaise à pas de tortue

L'éducation est un mot polysémique qui renvoie à la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain en se donnant les moyens d'y parvenir. Ce mot renvoie aussi au développement méthodique, à une connaissance et à la pratique des usages de la société. Vu sous cet angle, les valeurs, les lois morales et intellectuelles deviennent donc essentiellement éducatrices, car participant à la transmission d'une génération à l'autre, la culture est nécessaire au développement de la

personnalité et à l'intégration sociale de l'individu. Depuis des années, l'éducation des enfants est la préoccupation majeure de tout parent. C'est ainsi que deux écoles s'affrontent. La tendance moderniste qui voudrait que l'éducation ne tienne en compte que des valeurs liées au modernisme, tandis que la tendance traditionnelle, qui, elle, martèle que l'éducation est complète lorsqu'elle tient en compte des valeurs ancestrales basées sur le respect et la crainte du sacré, source d'ouverture et de protection des enfants. Dès lors, pourquoi et de quoi devrait-on

protéger les enfants ? Au moment où le Bureau national de l'état civil et le Fonds des Nations unies pour l'enfance sont en train de bouger les lignes pour accélérer et faciliter les processus d'enregistrement et d'établissement d'actes de naissances sur l'étendue du territoire camerounais, Infomatin questionne donc ce jour la politique du gouvernement camerounais en matière de protection et de situation sociale des enfants avant d'évoquer les autres mécanismes de protection.



Pour une implication de tous

Parler de la protection de l'enfance au Cameroun revient à tous les acteurs de la société, de garantir à ce dernier, un développement harmonieux.

*Pélagie Nguimbous
(stagiaire)*

Protéger un enfant, c'est aussi permettre à ce dernier de jouir de tous ses droits fondamentaux. Ces derniers supposent l'accès aux services sociaux de base notamment, l'éducation, la santé, la nutrition, la protection et l'environnement paisible. Mais pour diverses raisons, tous les enfants n'ont pas accès à ces soins. La pauvreté, le non enregistrement à la naissance, l'abandon, les viols, la négligence, le handicap, les maladies mortelles empiètent sur leur bien-être. A ces maux s'ajoutent les discriminations, les abus et l'exploitation au sein de la famille qui amènent souvent certains à trouver asile dans les rues.

L'avenue Kennedy, en plein cœur de Yaoundé est devenue le lieu d'accueil de ces enfants qui viennent d'horizons divers et qui se retrouvent sans repère. Ils vivent au jour le jour, dormant à la belle étoile, à même le sol, ou sur des cartons ramassés ici et là. Ils évoluent comme à la jungle et tout le monde les craint pour leur délinquance. Pour avoir de quoi calmer la faim, chacun d'entre eux a dû développer des instincts de survie. Ils sont aussi réputés comme des consommateurs de stupéfiants et des pics-Pockets par excellence. C'est ainsi que le Cameroun se retrouve avec un grand nombre d'enfants vulnérables dont la prise en charge nécessite une mobilisation de tous les acteurs



concernés. Ceci afin de rompre l'écart observé entre le vécu quotidien de ces enfants, fait de besoins et la matérialisation des engagements du politique sur le plan national et international.

Accueil. L'association Sourire d'Enfants a mené une étude au cours de l'année, laquelle indique qu'au Cameroun, il

n'existe pas de structures étatiques des enfants de plus de 05 ans. Celles qui accueillent les plus petits sont peu nombreuses. Et, non seulement le personnel est insuffisant et peu qualifié, les moyens qui sont mis à leur disposition sont aussi insuffisants. C'est pourquoi ces centres sociaux ne peuvent pas répondre à tous les besoins des enfants en détresse. Pire, ils ne

disposent pas de dossiers de suivi individualisé des enfants placés ou pris en charges dans les institutions privées. En fait, aucun des sept centres sociaux approchés au cours de l'enquête par l'association n'a été à même de fournir une base de données des orphelinats ou foyers reconnus par l'Etat. Il devient alors difficile pour les organismes engagés dans la protection des enfants, d'évaluer la qualité de leur suivi dans les familles et dans des structures d'accueil. D'après des études menées en 2010, seul 16,73% des orphelins et enfants vulnérables ont reçu une prise en charge. De même, 32 % des enfants de moins de 5 ans étaient mal nourris. Depuis des lustres, la protection de l'enfance a toujours été une problématique au Cameroun. Même si l'on observe une nette évolution sur certains aspects notamment le respect de leurs droits, des jeunes enfants sont encore victimes de plusieurs abus et beaucoup reste à faire sur ce plan là. « L'enfant est sacré ! Il est l'avenir, c'est important que chacun prenne ses responsabilités sur le plan de l'éducation. Cela passe par de petites choses mais qui changent positivement » a recommandé Ice, artiste du groupe X-Maleya, au cours d'un forum de sensibilisation organisé en faveur des enfants par l'association Femmes solidaires et ambitieuses (Fsa).

Le 16 juin, symbole de la bravoure de l'enfant africain

L'Organisation de l'Unité africaine (Oua) a instauré cette journée en la mémoire des élèves de Soweto tués dans une manifestation contre l'introduction de l'afrikaans comme langue officielle dans les écoles noires en 1976.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Le Cameroun a son programme de protection

Le Programme Protection de l'enfant a pour but d'améliorer la situation des enfants exposés à la violence, à l'exploitation, aux abus et à la discrimination (Evead), à travers la facilitation de leur accès aux services juridiques et à une protection appropriée. Ses deux composantes sont : Cadre juridique et institutionnel (Minjustice) et Protection spéciale (Minas). Dans le cadre de la mise en œuvre des directives internationales en matière de réalisation des droits de l'enfant, le Cameroun a signé avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), en décembre 1995, un Accord de Base qui constitue le socle de leur relation. Ce dernier porte sur un Programme de Coopération piloté par le Minepat et se réalise à travers des composantes à la mise en œuvre desquelles le ministère des Affaires sociales est partie prenante. Exécuté depuis 1997 sur un cycle quinquennal, l'objectif global du programme de coopération est de «contribuer à la réduction de la pauvreté en promouvant un environnement où les droits de tout enfant à la survie, au développement, à la protection et à la participation sont réalisés de manière durable». Pour atteindre cet objectif, il se décline en (cycle de coopération 2008-2012) cinq programmes dont quatre sectoriels et un transversal: (1) Survie du jeune enfant (Minsanté); (2) Éducation de Base (Minedub); (3) Enfant, Vih et Sida (Minsanté); (4) Protection de l'Enfant (Minas) et (5) Politiques Sociales et Partenariat (Minepat). Chaque programme est divisé en plusieurs composantes, chacune placée sous la responsabilité d'un département ministériel. A ce titre, le Minas est non seulement chef du programme Protection de l'enfant au sein duquel il est responsable de la composante « Protection spéciale», mais aussi, de la composante « Soutien aux Orphelins et autres enfants vulnérables(Oev) », au sein du Programme Enfant Vih et Sida.

Henri Bomba

Au matin du 16 juin 1976, dans une Afrique du Sud gangrenée par le système d'apartheid, une série d'émeutes menée par les élèves noirs de l'enseignement secondaire public, soutenue par le mouvement de la conscience noire éclate dans la banlieue de Soweto. Les élèves manifestaient contre l'introduction de l'afrikaans, (langue du colon hollandais Ndlr), comme langue officielle d'enseignement au même titre que l'anglais. Pour disperser la foule, la police avait tiré à balles réelles, tuant au moins 23 élèves parmi les 20 000 qui prenaient part à la manifestation. De manière générale, entre 176 et 700 personnes avaient perdu la vie ce jour à cause des moyens répressifs de la police dirigée par les blancs. En juillet 1976, pour calmer les protestations qui se généralisaient sur tout le pays, le gouvernement Sud-africain a retiré le décret sur l'enseignement de l'afrikaans. Et trois ans plus tard, une nouvelle loi sur l'éducation fait de l'anglais, la langue principale d'enseignement dans les écoles publiques noires. La journée du 16 juin est devenue en 1994, un jour férié dans le pays et considéré comme fête de la jeunesse.

Instauration. La conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'institution instaure la journée lors du sommet de 1990. Elle est organisée chaque année depuis le 16 juin 1991 par l'Organisation de l'Unité africaine qui devient par la suite l'Union africaine, en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors de cette marche pour leur droit à Soweto par le pouvoir de l'Apartheid le 16 juin 1976. De manière annuelle, la journée est organisée autour d'un thème en rapport avec l'amélioration de la condition des enfants en Afrique. Il s'agit tout au long de cette journée de marquer un point d'arrêt, sur la situation de violation des droits des enfants et prendre des mesures appropriées afin d'assurer davantage leur bien-être.

Le Cameroun en tant que membre de l'organisation, et en application des



résolutions prises lors du sommet des chefs d'Etats et de gouvernement s'associe aux autres Etats pour célébrer cette journée. Son objectif est de mobiliser la communauté nationale autour de la problématique de la

protection, du respect, de la promotion, et de la réalisation des droits des enfants. Il s'agit également de vulgariser les instruments nationaux et internationaux de protection des enfants, et promouvoir une meilleure compréhension des

implications pratiques des différentes obligations qu'ils comportent, et susciter l'engagement des administrations publiques et privées ainsi que des partenaires à mener des actions synergiques garantissant la réalisation des droits des enfants.

La mobilisation des institutions internationales

Plus de 30 organisations du Système des Nations Unies collaborent à la protection de l'enfant.

Corine Ewolo
(stagiaire)

Sans relâche, l'Onu et l'ensemble de ses organismes œuvrent à la promotion du respect des droits de l'homme. Dans le cadre du bien-être des enfants, l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), créé en 1946 par l'Assemblée générale des Nations unies, est chargé de défendre les droits des enfants, à répondre à leurs besoins essentiels et à favoriser leur plein épanouissement. Cette institution est très active au Cameroun, surtout dans la partie septentrionale du pays où elle multiplie des actions pour faciliter l'enregistrement des naissances et l'établissement des actes de naissance.

Le bilan actuel de ses activités avec le Bureau national de l'état civil (Bunec) montre que plus de 95% des villages dans le district de santé de Mokolo dans la région de l'extrême-nord sur un total de 151 villages et plus de 93% de villages dans le district de Betaré Oya sur un total de 117, disposent d'un cahier de village pour le recensement de naissances, des formulaires de déclaration des naissances et d'un chef ou le relais communautaire formé sur l'utilisation de ces outils; plus de 90% des formations sanitaires sur les 19 dans les



districts de santé de mokolo et 90% dans les districts de Betaré Oya sur les 20 disposent d'un formulaire de déclaration des naissances et d'au moins un personnel formé sur l'enregistrement des naissances; 100% des centres d'état civil, soit 19 dans le district de santé de Mokolo et 100% à Betaré Oya. Suite aux mauvaises conditions de vie, plusieurs enfants sont obligés de plonger dans les dérives telles que la prostitution infantile et la pornographie. L'Ong internationale dénommée Enfantine ending child pornography and trafficking (l'Ecpat) apparait comme un réseau qui lutte contre ces différents maux et encourage la communauté mondiale à veiller à ce que chaque enfant puisse bénéficier de ses droits

fondamentaux librement et à l'abri de toutes les formes d'exploitation sexuelles à des fins commerciales. L'Organisation internationale de la police criminelle (Oipc) depuis 1923 se consacre à l'application de la loi sur le plan international. Son but est aussi de faire connaître la situation des enfants dans le monde par l'intermédiaire de trousseaux pédagogiques et différentes campagnes de sensibilisation. Le continent africain est l'un des continents où les droits des enfants ne sont pas totalement respectés. Pour résoudre ce problème à l'échelle nationale un certain nombre d'organismes se mobilisent, notamment le ministère des Affaires sociales (Minas) et plusieurs Organisations non gouvernementales.

Des facteurs instigateurs

Bon nombre de fléaux sociaux jouent le rôle d'accélérateur sur la résurgence et la pérennisation des menaces qui compromettent sérieusement le devenir des enfants au Cameroun.

Carole Oyono
(stagiaire)

La vulnérabilité de cette frange de la population dans le pays est également liée à l'environnement immédiat dans lequel elle vit. Celui-ci qui est miné entre autres par l'instabilité politique, le proxénétisme, la prostitution, l'alcool, les viols, et le harcèlement sexuel. Dans le cas particulier des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, suite aux mouvements et exactions de la minorité sécessionniste, des enfants restent en proie à plusieurs crimes divers diamétralement opposés aux objectifs rentrant dans leur protection sociale. En clair, leurs parents, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement tués par des rebelles, fuient parfois dans la forêt. Et se retrouvent ainsi dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins de base comme la nutrition. Sans compter le fait que leur scolarité est bafouée à cause des



écoles qui sont incendiées ; leur santé également menacée pendant cette période difficile. Pareillement, les dégâts causés par la secte islamiste Boko Haram en défaveur du bien-être des enfants sont profonds.

Dans le cas d'un environnement non enclin aux instabilités socio-politiques, pour parler ici du reste des régions du triangle national, l'on note l'existence d'autres fléaux sociaux. La pédophilie et le proxénétisme restent

présents dans la société. Des villes balnéaires comme Kribi, Limbe et Campo, abritent un certain nombre de rapaces et saisonniers (tels les expatriés) qui jettent leur dévolu sur les enfants. Les grandes métropoles quant à elles (Douala, Yaoundé) sont le siège des réseaux de proxénètes dans lesquels les petites filles sont sexuellement exploitées au profit pécuniaire de leurs bourreaux. Pour ce qui est de la pédophilie, l'on ne saurait par exemple oublier le cas pathétique d'une petite fille de trois ans, qui aurait été sodomisée et violée à Ebolowa (région du Sud) par un soi-disant homme de Dieu. Même traitement qui a été réservé aux enfants d'une fidèle ayant confié ses enfants à un pasteur des églises de réveil, du côté de la capitale politique. Dans la même optique, on ne saurait occulter la place de la prostitution, dans ces facteurs accélérateurs néfastes à l'existence de l'enfant. Une femme plongée dans cette activité, et qui possède des enfants est un mauvais exemple non seulement pour ceux-ci, mais aussi pour ceux de son entourage. Le harcèlement sexuel aussi qui sévit dans les écoles, nourrit par les professeurs, n'est pas en reste. En effet, beaucoup de nos pré-adolescentes en sont exposées dans leurs écoles; les enseignants se servant de leur statut pour influencer leur parcours scolaire en contrepartie de ce fléau. L'alcool et la drogue qui courent les rues dans la société camerounaise, n'étant pas bien sûr neutres dans l'instigation des menaces qui pèsent sur le développement harmonieux de l'enfant.

Les obstacles à la protection de l'enfant

L'enfant est un être fragile qu'il faut protéger, afin d'assurer son développement. Cette protection au Cameroun est un droit constitutionnel. Mais au fil des années, une sorte d'inertie est notée, venant non seulement des institutions publiques mais également du privé. Ce qui rend ainsi les enfants vulnérables parce que vivant dans la précarité ou abandonnés. L'inertie ici est due dans un premier temps, au laxisme et à l'absence de volonté politique. En effet, au niveau international, le Cameroun n'a pas encore ratifié la Convention de la Haye sur l'Adoption Internationale, ce qui empêche la reconstitution des familles de substitution pour des enfants sans protection parentale. D'où, le nombre croissant d'enfants abandonnés et encadrés auprès des structures sociales sur l'ensemble du territoire national. Le pays n'a toujours pas de politique nationale de protection et de promotion des droits de l'enfant parce que les lois, sont en perpétuelle réécriture depuis 1997. Il faut également relever le relâchement dans l'application de la loi relative à l'image. Au niveau des familles, le droit à l'image des enfants est violé par leurs parents et autres proches qui les jettent en pâture sur internet sans aucune protection de leurs identités en violation des dispositions pertinentes du code civil. D'un autre côté, la mauvaise gouvernance met en péril les droits des enfants. Par exemple, l'Institut national de travail social (Ints) créé pour former les professionnels de la protection de l'enfance, n'est toujours pas fonctionnel depuis le 21 septembre 2006, date de sa création par décret présidentiel n°2006/302. De nombreux enfants en âge scolaire (6-14 ans), sont non scolarisés, pourtant depuis 1998, l'école est obligatoire. Face à ces nombreux manquements, il convient aux autorités politiques de faire preuve de beaucoup plus de volontarisme pour faire bouger les choses.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

La touche africaine

Pour l'africain, la protection de l'enfant passe par son éducation et son imprégnation aux valeurs traditionnelles.

H.B

Dans toutes les sociétés, la protection de l'enfance est un sujet délicat puisqu'elle met en parallèle, d'un côté, la liberté de choix des parents dans la détermination de leurs pratiques éducatives et de l'autre, la responsabilité de l'État face à la sécurité et au développement de tous ses citoyens, incluant les enfants. C'est également un sujet complexe, en raison de la constante transformation des politiques qui sont adoptées en matière de protection de l'enfance et de la diversité des acteurs individuels et collectifs (autorités judiciaires, services de l'État, services communautaires, Ong, associations, etc.) qui sont engagés dans la mise en œuvre de ces politiques. L'éducation traditionnelle africaine repose sur des bases solides telles que la formation au savoir vivre, au savoir faire et au savoir faire faire, respectivement la sociabilité, la technique et le leadership. Cette éducation passe par la prise en compte de l'individu en tant que personne, de la communauté et de la société. L'éducation de l'africain n'est pas un fait individuel mais un fait collectif, un fait social parce qu'elle met l'enfant en



contact avec une société donnée. L'Africain enseigne le respect des aînés, l'humilité et la solidarité. L'originalité de cette pensée traditionnelle de l'enfant, réside dans sa perception de l'enfant dans une vision communautaire. En effet, l'étude de la représentation sociale de l'enfant dans l'univers traditionnel béninois, montre que ce dernier n'appartient pas seulement à ses parents géniteurs mais plutôt à la communauté. Il n'appartient donc pas au couple géniteur mais au groupe familial, c'est-à-dire la grande famille et à la collectivité ou la communauté d'appartenance sociale, linguistique et culturelle. Son identité se construit dans un cadre communautaire. En

revanche, la communauté est astreinte à des obligations, à des devoirs bien précis notamment la garantie de ses droits fondamentaux, d'une bonne socialisation et de sa protection dans le cadre du respect de sa personne. La communauté veille donc sur l'intérêt supérieur de l'enfant et est dès lors, perçue comme l'unité fondamentale, le cadre naturel où se réalise le plein épanouissement de la personne de l'enfant avec la garantie de ses droits et devoirs. L'Africain fonde ainsi la protection de l'enfant sur l'éducation. C'est cette éducation qui permet à l'enfant d'échapper à la violence, à l'exploitation, aux abus et à la discrimination.

PROJETS FINANCÉS PAR LA BAD

50 jeunes reçoivent leurs attestations de fin de stage

C'était au cours d'une cérémonie présidée, vendredi 18 janvier à Yaoundé, par le Minepat, Alamine Ousmane Mey, clôturant l'année 2017-2018.

Rosine Laure Elong
(stagiaire)

TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES

Les syndicalistes suspendent le préavis de grève

Cette décision fait suite à la séance de travail qui a eu lieu entre le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, et les responsables dudit secteur. Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana a tenu une séance de travail avec les responsables des transporteurs routiers de marchandises, le 17 janvier à Yaoundé.

En effet, ces pourparlers interviennent dans le cadre du préavis de grève, déposé le 11 janvier par la plateforme des organisations professionnelles des transports routiers de marchandises. À l'issue des ces travaux, «La plateforme syndicale a pris en compte les engagements du gouvernement à faire aboutir dans des délais raisonnables les doléances exprimées par celle-ci. Et dans le souci de la préservation de la paix sociale, elle a décidé de la suspension de son préavis de grève» a déclaré le ministre du commerce très réjoui.

À en croire les cinq centrales syndicales de transport desservant les corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamen, ce préavis est motivé par la concurrence déloyale des Français et Chinois, les tracasseries des services mixtes de contrôle, et le non-respect des contrats par certains opérateurs économiques. Comme doléances, les syndicalistes demandent la réactivation du Comité interministériel de suivi des opérations de pesage routier, l'opérationnalisation du camion étalon et le déploiement des mesures disciplinaires appropriées à l'encontre des agents véreux. En ce qui concerne les tracasseries des services mixtes de contrôle, à titre d'exemple, sur le corridor Douala-Ndjamen, chaque camionneur doit prévoir au moins 187 000 Fcfa par voyage, pour graisser la patte aux douaniers, gendarmes, policiers et autres agents de la prévention routière, apprend-on.

N.F
(stagiaire)

Le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey, a présidé la cérémonie de remise des attestations de fin de stage à 50 jeunes précédemment recrutés dans les différents projets financés par la Banque Africaine de développement (Bad) au Cameroun. Ladite cérémonie s'est déroulée, vendredi 18 janvier, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des représentants des organisations internationales, des représentants de la Bad, et bien d'autres hauts responsables.

Cet événement est la résultante d'un programme mis sur pied par la Bad, dans le but d'apporter un soutien aux différentes initiatives et stratégies en faveur de la croissance et de l'emploi en Afrique. Pour le Cameroun, la prise en compte de cette préoccupation par la Banque se fait par la mise en œuvre de sa stratégie d'interventions (2015-2020), qui est en étroite ligne avec le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce), vision 2035. Ainsi, pour leur offrir l'opportunité d'une



première expérience professionnelle, 50 jeunes ont été sélectionnés en 2017 sur une base compétitive, par un comité composé des représentants des ministères sectoriels, sous la supervision du Minepat et de la Bad, afin d'effectuer des stages dans sept projets et programmes nationaux. C'est également une occasion de célébrer la jeunesse dans le cadre de son insertion dans le monde professionnel, rappelle le Minepat, par ailleurs

gouverneur de la Bad pour le Cameroun, non sans omettre de préciser l'intérêt que le chef de l'État, Paul Biya, accorde à la jeunesse.

Emploi. L'une des conséquences directes de cette formation-insertion professionnelle reçue par ces jeunes, est l'accès direct à un emploi. Des 50 jeunes arrivés en fin de stage, plusieurs ont déjà signé des contrats de travail pour les projets dans

lesquels ils ont travaillé. D'autres, mieux formés, mieux préparés, vont faire face au monde professionnel, apprend-on du Minepat. «Bien entendu, un des défis majeur qui nous interpelle tous, c'est l'emploi, l'emploi jeune en priorité. Nous avons, dans le cadre de l'initiative de la Bad, l'occasion de célébrer 50 jeunes camerounais qui ont bénéficié de cette formation, et qui, dans le cadre des projets et programmes de la coopération avec la Bad, bénéficient d'un l'emploi.» confie Alamine Ousmane Mey.

En rappel, afin d'opérationnaliser sa vision, la Bad a mis en œuvre en 2011, l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique, fruit d'une collaboration entre elle, la Commission de l'union Africaine, la Commission des Nations Unies pour l'Afrique et l'Organisation internationale du travail (Oit). L'objet de cette initiative était de promouvoir l'emploi des jeunes sur le continent à travers l'appui aux réformes des différents pays de la zone. Et au patron du ministère de l'Économie de clôturer «Nous allons continuer. C'est l'engagement gouvernemental.»

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Des projets financés à hauteur de 2 milliards

Le montant octroyé par la banque allemande de développement, à travers trois guichets de financement, intervient dans la cadre du mécanisme Sifa qui vise à soutenir toutes les initiatives permettant de faire avancer ce secteur d'activités.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, a procédé au lancement officiel des activités du premier guichet de l'initiative compétences pour l'Afrique en anglais, Skills Initiative for Africa (Sifa), le 17 janvier à Yaoundé. Selon le quotidien gouvernemental, Cameroon tribune, l'initiative est de l'Agence de développement de l'Union africaine du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Auda/Nepad). L'institution a mis en œuvre le mécanisme Sifa, sur financement de l'Allemagne, à travers la Banque allemande de développement (Kfw). L'idée étant de faire avancer la formation professionnelle et technique. Concrètement, la Kfw entend soutenir les projets à travers trois guichets de financement dont le montant de la subvention est de 3 millions d'euros soit 2 milliards de Fcfa



par projet. Cependant, les soumissionnaires gagnants devront apporter une contrepartie de 10% du coût total du projet, apprend-on. À en croire le journal, ce financement de 2 milliards de Fcfa par la banque allemande pour les projets du premier guichet Sifa, va concerner entre autres, la construction et la

renovation des centres de formation, l'achat d'équipements de formation et la formation des formateurs. Les programmes de bourses vont également être pris en compte. D'après Issa Tchiroma Bakary «Ce projet est un instrument dédié à la promotion des qualifications professionnelles à travers le

soutien au développement des compétences pratiques et entrepreneuriales, conjointement avec les entreprises.» a-t-il déclaré pour souligner l'importance dudit projet. Pour mémoire, l'initiative compétences pour l'Afrique, est un projet de la Commission de l'Union européenne (Cue) soutenu par le gouvernement allemand pour renforcer les perspectives d'emploi des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables en Afrique. Ce projet promeut également des initiatives qui encouragent l'emploi et l'entrepreneuriat des réfugiés, des migrants, des déplacés et des handicapés. Comme l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, le Togo et la Tunisie, le Cameroun bénéficie également du financement de ce programme à trois guichets contribuant à la réduction de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi des jeunes.

MOBILITE URBAINE

Casse-tête en métropole camerounaise

Occupations anarchiques des chaussées, moyens de transport désuets et embouteillages, telles sont entre autres, les difficultés quotidiennes auxquelles font face les individus pour se déplacer.

Carole Oyono
(stagiaire)

Avenue Kennedy, Carrefour Elig-Edzoa, Texaco Omnisport, Total Nguosso, carrefour Mvan, Mvog Atangana Mballa, tous ces espaces de la ville de Yaoundé sont toujours en proie des embouteillages. Une réalité qui empire très souvent pendant les périodes de fête et les heures de pointe. Pour le souligner, Douala et d'autres chefs-lieux de régions du Cameroun ne sont pas épargnés de ce phénomène qui empiète sur la mobilité urbaine. Cette dernière notion fait partie intégrante des Objectifs de développement durable (Odd) souscrits par l'Afrique en miniature. De façon plus précise, celle-ci intéresse l'ensemble des déplacements effectués de manière quotidienne (pour le travail, les achats, les loisirs) par les individus en milieu urbain. Les causes lointaines, pour se l'avouer, ne sont autres que l'évolution rapide de l'espace urbain des grandes villes camerounaises (liée au boom démographique), la spécificité du site et les transports. Un ensemble



de facteurs renforcés par l'occupation anarchique des trottoirs (incivisme des vendeurs ambulants) et rendant difficile la mobilité urbaine. En effet, la ville étant un lieu de mobilité 24h/24 et 7 jours/7, il est pénible pour les uns et les autres de passer facilement d'une partie à l'autre. Pire, les personnes âgées et les handicapées se trouvent souvent dans l'embarras, si bien

que la ville devient génératrice d'exclusion ; ce que réfute vigoureusement l'Odd n°11. Et aujourd'hui, il faut le reconnaître, l'engorgement des voies de circulation, au-delà de la volonté de décarboniser l'air, ainsi que la lutte contre la pollution et la faiblesse du pouvoir d'achat, entraînent sans doute l'urgence de penser la ville autrement.

Solution. Il est question, avec l'urbanisation grandissante, de proposer une nouvelle offre de mobilité qui permet de favoriser les flux de trafic, tout en permettant de desservir l'ensemble de fonctionnalités urbaines, au regard des besoins des habitants. Cela doit se faire, de façon à ce que chaque individu en ville puisse se déplacer facilement, dans des conditions de temps, de prix et de confort acceptable. La mobilité urbaine se veut donc durable, par la prise en compte nécessaire du capital de mobilité de chaque personne habitant la ville, la bonne planification urbaine et régionale, qui intègre à la fois l'aménagement du territoire et la gestion des transports urbains. L'on se réjouit pour cela de la visite le 16 janvier, dans plusieurs points embouteillés de Yaoundé, du ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu), Célestine Ketcha Courtes, pour toucher du doigt la situation. Ceci dans le seul but de trouver des solutions idoines face à cet état des choses.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Helen Keller International sensibilise à l'Est

À travers un atelier, l'Ong a réuni les élus locaux et organisations de la société civile, les 17 et 18 janvier 2019 à Bertoua.

Patrick Bomba

(correspondance particulière à l'Est)

« Selon les récentes enquêtes Smart 2018, les indicateurs de nutrition sont peu reluisants dans la région de l'Est. On parle de 35,4% d'enfants atteints de malnutrition chronique, 2,5% pour la malnutrition aigu globale et 0,5% pour la malnutrition aigu sévère. Nous constatons également que pour ce qui est des pratiques nutritionnelles, les efforts restent à faire par rapport à l'allaitement maternel exclusif car les données actuelles ne sont pas au-dessus des standards escomptés », déclare Nchanje Ose, point focal nutrition à la délégation régionale de Santé publique de l'Est. C'est fort de ce constat alarmant que l'organisation non gouvernementale (Ong) Helen Keller International (HKI) qui, à travers le mouvement SUN (Scaling Up Nutrition), œuvre pour une éradication définitive de la malnutrition dans le monde, a décidé de venir en aide à la région de l'Est. C'est ainsi que les élus locaux et les membres de la société civile ont été réunis du 17 au 18 janvier 2019 à Bertoua. Dans le cadre d'un atelier de renforcement de leurs capacités et supports sur la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication en faveur de lutte



contre la malnutrition. « Au terme de l'atelier de lancement de nos activités qui s'est tenu en novembre 2018 à Kribi, il avait été recommandé que le renforcement de capacités des membres de la société civile s'élargisse aux élus locaux », précise Michel Hendji Yoya, directeur adjoint Helen Keller International. En effet, pendant deux jours, les participants ont été éduqués sur la question de la malnutrition à

travers plusieurs modules. Entre autres, les stratégies pour rompre le cycle de la malnutrition, les actions essentielles en nutrition et hygiène, l'approche genre nutritionnelle. L'objectif étant de permettre aux participants de maîtriser les éléments fondamentaux de la malnutrition ; de déceler les goulots d'étranglement qui empêchent l'atteinte des engagements pris lors du séminaire de Kribi ; de renforcer les capacités de

communication, de plaidoyer, de mobilisation sociale pour la nutrition ; et surtout d'amener les élus locaux à faire inscrire dans leurs Plans de développement communal des actions liées à la nutrition. Un but qui a presque été atteint puisqu'au terme de ce atelier, les élus locaux ont, d'un commun accord, signé des engagements afin d'intégrer désormais les actions de la nutrition dans leurs budgets. « Nous sortons satisfaits de cet atelier et remercions infiniment les organisateurs pour avoir favorisé notre prise de conscience. Il est vrai que la plupart des budgets communaux pour l'exercice 2019 ont déjà été votés. Mais, au regard de l'importance du sujet nous verrons comment faire des ajustements », a promis Yafo Ndoe, maire de la commune de Garoua-Boulai. Rappelons que depuis plusieurs années, HKI facilite les opérations et la logistique de la plate forme dont le nombre de membre et les actions se sont élargies de façon considérable. C'est depuis 2013 que le Cameroun a rejoint le mouvement SUN et la plateforme de la société civile SUN à également vu le jour.

Brèves

ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Des audiences publiques à Batouri

Elles se tiennent du 21 au 26 janvier, dans la salle de conférences de « Cemac Telecom » de Batouri (région de l'Est Cameroun). Elles sont relatives au projet d'exploitation de la carrière de Nguemo, soumis par l'Ets Cemac contractors consortium Ltd Construction. L'annonce, faite depuis le 17 janvier par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (Minepded), invite par conséquent les populations et autres parties intéressées, à participer activement à cet exercice. L'objectif visé est de recueillir leurs observations sur ladite étude.

GESTION FORESTIERE ET FAUNIQUE

Les actions prioritaires de 2019 définies

Elles ont récemment fait l'objet de la rencontre annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du ministère des Forêts et de la Faune (Minfof). Sous le thème « Gestion locale des ressources forestières et fauniques : bilan et perspectives », les travaux ont pour finalité, la consolidation des performances du secteur, notamment pour ce qui est de la gestion participative. A en croire Jules Doret Ndongo, patron du département ministériel, il est question de faire une évaluation interministérielle, pour enrayer les goulots d'étranglements, pour une participation maximale du secteur à la mobilisation des recettes de l'Etat.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

10 000 déchets plastiques à recycler chaque année

C'est le pari à relever par l'Organisation non gouvernementale Eco collect, en collaboration avec un partenaire italien, dans un projet que les deux parties ont récemment lancé à Douala. Une initiative qui permettra de créer des points de collecte, une centaine d'emplois directs et 10 000 emplois indirects, apprend-on. Le projet envisage aussi sensibiliser le public à la nécessité de sélectionner les déchets plastiques parmi les autres ordures ménagères. Par ailleurs, deux experts français apporteront leur expertise technique dans le traitement des déchets plastiques, afin de donner une allure industrielle au projet.

Brèves

PORTUGAL

Joël Tagueu marque son 2e but

Passeur à la journée précédente face à Boavista, le joueur a été buteur sur les installations de Santa Clara avec son club le Marítimo Fc. L'avant centre camerounais a inscrit l'unique but de la partie permettant à la formation de prendre 3 points de plus à l'issue de la 18e journée de Liga Nos au Portugal. L'attaquant de 25 ans, pourtant titulaire, n'avait jusque là inscrit qu'un seul but en championnat, lequel remonte au mois d'août 2018.

VILLAREAL

Toko Ekambi se rachète

Recadré il y a 10 jours pour avoir insisté de tirer un penalty d'égalisation qu'il va manquer, l'international camerounais a rectifié le tir dimanche lors de la 20e journée de Liga espagnole. Il a évité une défaite aux sous-marins jaunes, en égalisant à la 71e minute face à Athletic Bilbao (1-1). Le Lion indomptable a mis ainsi fin à la disette dans laquelle il était plongé depuis près de 3 mois, car n'ayant pas trouvé le chemin des filets. Cette réalisation est la 3e depuis le début du championnat.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL DU CAMEROUN

Les clubs d'élite exigent la tenue de l'assemblée générale

Réunis à Yaoundé vendredi, les membres du syndicat des clubs d'Elite ont exigé la tenue d'une assemblée générale de la Ligue de Football professionnel du Cameroun avant le lancement de la saison sportive prévue le 26 janvier 2019. Le président de la Lfpc a, dans une note, expliqué que «le conseil d'administration, instance de décision à la Lfpc, a scrupuleusement respecté les prescriptions de la réunion suscitée [...]». Il se trouve que compte tenu de l'imminence et de la pression des préparatifs du début des championnats, le Conseil d'administration a, en présence d'un représentant de la Fecafoot et tout en respectant les dispositions statutaires, décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue pour la fin du mois de février.»

CHAMPIONNATS MONDIAUX DE FOOTBALL

Le Cameroun classé parmi les derniers

La fédération internationale de l'histoire du football et des statistiques(Iffhs) a livré son nouveau classement des meilleurs championnats du monde. Le pays occupe la 77e place sur 82.

Mamie Tinguetin (stagiaire)

L'International Federation of Football History and Statistics(Iffhs) a publié le classement, pour l'année 2018, du niveau des championnats de football des pays de différentes confédérations, en tenant compte des résultats des clubs lors des compétitions locales et internationales. Il en est ressorti que, pour l'année 2018, le Cameroun est le 77e championnat le plus compétitif au monde, sur les 82 championnats classés, c'est-à-dire parmi les derniers de la classe. Cette position est due à la mauvaise performance des clubs camerounais à l'extérieur, ainsi qu'à de nombreuses difficultés rencontrées au niveau local et qui ont une grande influence sur la qualité du jeu. En effet, en 2018, les clubs camerounais, à l'instar d'Eding Sport de la Lekie et New Stars de Douala, se sont fait éliminer dès le tour préliminaire aux compétitions de la Caf. Au niveau continental, le pays est largement devancé par les nations qui ne sont pas



toujours réputées comme des terres de football, notamment le Soudan et la République démocratique du Congo. Le Botola, championnat du Maroc, s'en sort avec le titre de premier de la classe en se positionnant à la 27e place, devant la Ligue 1 Tunisienne (30e) et le championnat de la République démocratique du Congo(33e) qui a progressé de 30 places par rapport à

2017. Au pied du podium africain, se trouve l'Égypte, suivi par la Zambie et le Soudan, devançant le Cameroun.

Au moment où la Caf a procédé hier au tirage au sort des poules de la Coupe de la Caf, phase à laquelle ne prend part aucun club du Cameroun, la fiabilité de ce classement s'est renforcée. La plupart des clubs qui continuent

l'aventure dans ladite compétition est issue des championnats classés au top avec une prédominance marocaine.

Groupe A ; Raja/Hassania Union Sport d'Agadir(Maroc)/As Otoho d'Oyo(Congo), Renaissance Sportive de Berkane(Maroc)/Raja de Casablanca(Maroc).
Groupe B : Etoile du Sahel(Tunisie)/Enugu Rangers(Nigeria)/Salitas Fc(Burkina Faso)/Club Sportif Sfaxien(Tunisie).
Groupe C : Zesco United(Zambie)/Asante Kotoko(Ghana)/Nkana Fc(Zambie)/ Al Hilal(Soudan).
Groupe D: Zamalek Sc(Egypte)/Nasr Athletic Hussein(Algérie)/petro Atletico(Angola)/ Gor Mahia(Kenya).

La Liga espagnole demeure toujours le meilleur championnat du monde devant la Première League anglaise. Le championnat brésilien, quant à lui, occupe la 3e place au classement mondial.

TOUR AMISSA BONGO

Les Camerounais n'ont pas mouillé le maillot

Yannick Stéphane Nanko, le premier camerounais est classé 49e à l'issue de la première étape du Tour du Gabon, qui s'est disputé hier, entre Bongoville et Monda, longue de 169 kilomètres.

M. T (stagiaire)

Sur 90 cyclistes classés hier au terme de la première étape, les six cyclistes camerounais participant au 14e tour du Gabon sont arrivés avec un écart considérable par rapports aux premiers. Clovis Abossolo est arrivé à la 51e position en 3 heures 42 secondes tandis que son coéquipier Eric Kuere Nunawe a été classé 64e avec 3heures 47 secondes. Yannick Stéphane Nanko, ArthuceTella, Robert Fotsing et Michel Tientcheu sont arrivés respectivement 66e, 77e, 78e,et 81e. Au classement général, Yannick Stéphane Nanko occupe la 49e place, Michel Tchientcheu(53e), Clovis KamzongAbessolo(59e), Eric KuereNunawe(70e), ArthuceTella (78e) et Robert Fotsing (79e). Pour la première étape Bongoville-Moanda, l'Italien NiccoloBonifazio a été le



vainqueur, devançant le Français Lorenzo Manzin et l'Allemand André Greipel. Le classement général a à sa tête le coureur italien NiccoloBonifazio, l'Érythréen TesfomSirak, suivi du Rwandais Bonaventure Uwizeyimana du Rwanda, est 16e, juste devant l'ivoirien IssiakaCissé, 3e au dernier Grand prix

international Chantal Biya. La principale innovation de cette édition est la 5e étape internationale prévue entre les villes gabonaises de Bitam et de Mongomo en Guinée-Équatoriale. Joseph Areruya, coureur rwandais vainqueur de l'édition 2018, sera la grande attraction de cette course. Mais cette 14e édition est aussi marquée par la présence d'André Greipel, l'Allemand qui reste le coureur en activité détenant le records des victoires avec 11 étapes du Tour de France, 10 Tours d'Italie et 4 au Tour de l'Espagne : «c'est la première fois de ma carrière que je vais courir en Afrique. Peu importe le continent, si je suis au départ d'une course c'est toujours pour gagner». La 14e édition d'Amissa Bongo se court en 7 étapes pour une distance totale de 860 Km.

AVIS DE DECES



- La grande famille Bapbwab par Messamena ;
- La grande famille Bawoua à Mekong-soo par Akonolinga ;
- Mme Ngabo Mbang Monique et son enfant à Yaoundé ;
- Mr Mbono Mbang Emmanuel, son épouse et leurs enfants à Mfou ;
- Mr Mbang Mbang Roger, ses épouses et leurs enfants à Yaoundé ;
- Mr Bekolo Mbang Jean Claude, son épouse et leurs enfants à Yaoundé et aux États-Unis (U.S.A)
- Mr Mvombo Mbang Jean-Pierre, son épouse et leurs enfants à Mekong-Soo ;
- Mme Mvodo Mbang Nicole, son époux et leurs enfants à Essamana ;
- Mme Mbang Évelyne, son époux et leurs enfants à Ebolowa ;
- Mme Etong Mbang Cécile et ses enfants à Yaoundé ;
- Mme Nyangono Mbang Angéline et ses enfants à Yaoundé,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils, père, beau-père, grand-père et arrière grand- père,

Le Patriarche Mbang Mbono Pierre,

survenu le 13 janvier 2019 au Centre des urgences de Yaoundé, des suites de maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

*Fait à Yaoundé, le 17.01.2019
Mbang Mbang Roger*





Institut Supérieur de Formation aux métiers
des Télécommunications, de l'Innovation
Technologique, de Commerce et de Gestion

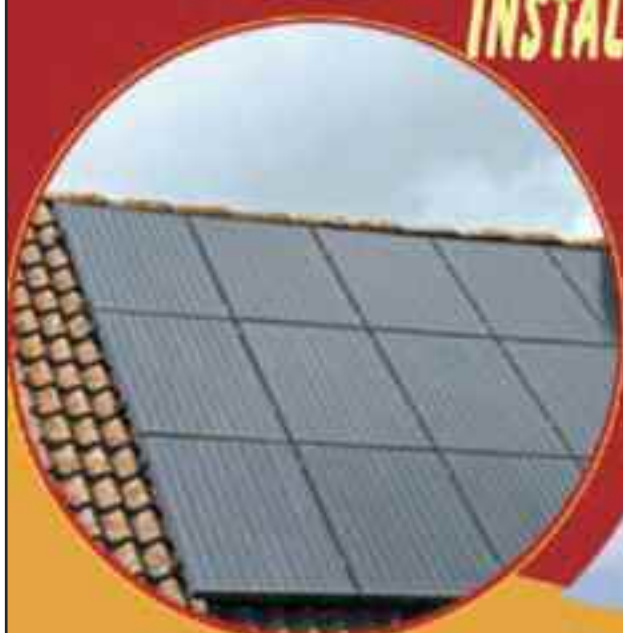
EN
PARTENARIAT
AVEC

INI-CAMEROUN
Centre d'Excellence
Technologique Paul BIYA



Partenaire Technique

CONCOURS POUR UNE FORMATION ACCÉLÉRÉE DE 100 TECHNICIENS EN INSTALLATION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES



PROGRAMME DE FORMATION :

- Production de l'énergie électrique et de l'énergie solaire ;
- Montage des équipements électriques ;
- Installation des kits solaires ;
- Module de formation MIJEF 2035 (Informatique, initiation à l'entrepreneuriat et à la citoyenneté).

Date de concours : le 04 Février 2019

**Date limite de dépôt des dossiers :
le 31 Janvier 2019 à 15 h**

au Campus de l'IFTIC-SUP sis à Awaé-escalier Tél. : +237 243 01 32 33 /
677 92 48 89 / 699 53 93 24 ou à l'agence d'Elig Essono (près
Immeuble Jaco) Tél. : +237 657 517 519 / 697 861 058 / 679 602 785

Conditions d'admission

L'admission se fait exclusivement
par voie de concours.
Elle est ouverte à tout candidat
titulaire du BEPC ou du CAP.

Dossier de candidature :

- 1)- Une demande manuscrite adressée au
PCA de l'IFTIC-SUP.
- 2)- une copie certifiée conforme du BEPC
ou du CAP ;
- 3)- Une copie certifiée conforme de l'acte de
naissance datant de moins de trois mois ;
- 4)- 04 photos d'identité (4X4) ;
- 5)- 5.000 CFA des frais de dossier.

**A l'attention des collectivités territoriales décentralisées et des
institutions privées et étatiques, une offre de formation est
disponible pour les agents et cadres de ses institutions.**

Contacts : Tél. : 677 924 889 / 699 539 324 / 674 531 333

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier Tél. : +237 243 01 32 33 / 677 924 889 / 699 539 324
Site web : www.iftic-sup.net e-mail : contact@iftic-sup.net